

Jankélévitch – *L'Imprescriptible*

Le petit ouvrage de Jankélévitch intitulé *l'imprescriptible*¹ a été publié à titre posthume, en 1986, mais il est constitué par deux textes, l'un paru initialement en 1971 (*pardonner ?*) et l'autre en 1948 (*dans l'honneur et la dignité*). L'avertissement au premier précise le contexte : l'échéance en 1965 des vingt ans au-delà desquels les crimes commis par le nazisme auraient pu être prescrits, ce qui suscita de la part du philosophe une lettre dans le journal *le Monde*², suivie d'un article dans la *Revue administrative*, ce qui contribua sans doute à ce que le Parlement français vote l'imprescriptibilité de ces crimes contre l'humanité. Cet avertissement à *Pardonner ?* reconnaît par ailleurs une apparente contradiction avec ce qui est écrit dans *Le Pardon* :

Dans une étude purement philosophique sur le Pardon, que nous avons publiée ailleurs, la réponse à la question Faut-il pardonner ? semble contredire celle qui est donnée ici. Il existe entre l'absolu de la loi d'amour et l'absolu de la liberté méchante une déchirure qui ne peut être entièrement décousue. Nous n'avons pas cherché à réconcilier l'irrationalité du mal avec la toute-puissance de l'amour. Le pardon est fort comme le mal, mais le mal est fort comme le pardon.

Ce premier texte, après son introduction, comporte deux parties intitulées « l'imprescriptible » et « nous a-t-on demandé pardon ? ». L'auteur s'insurge d'une part contre la transmutation censément automatique de l'impardonnable en pardonnable par la durée (en l'occurrence des vingt ans) et d'autre part contre toute tentative de chasser le souci de l'horreur innommable, notamment par un « antisémitisme » dans lequel il ne voit qu'un « antisémitisme justifié » et démocratiquement permis.

L'imprescriptible

Dans la première partie, Jankélévitch relève tout d'abord le fait que les crimes dont il s'agit dépassent les critères juridiques habituels, du fait de l'internationalité de leur impact, de leur cruauté hors norme. Ils sont des crimes contre l'humanité, contre l'« hominité » de l'homme, qui ne visent pas des êtres humains en raison de telle particularité ou en fonction d'une utilité. Ils revêtent « quelque chose de sacré et de surnaturel », d'une « méchanceté pure », la plus diabolique et la plus gratuite que l'histoire ait connue ». Cette atteinte à l'essence même de l'homme est ce qui, pour le philosophe, prohibe toute possibilité de prescription. Jankélévitch rejette ici solidairement, et sans bien les distinguer, prescription, pardon et oubli (p. 25) :

Lorsqu'un acte nie l'essence de l'homme en tant qu'homme, la prescription qui tendrait à l'absoudre au nom de la morale contredit elle-même la morale. N'est-il pas contradictoire et même absurde d'invoquer ici le pardon ? Oublier ce crime gigantesque contre l'humanité serait un nouveau crime contre le genre humain.

Il rappelle ce qui est développé dans le *Pardon*, à savoir que le temps nu étant dépourvu de signification morale, la durée n'émousse pas plus le crime commis qu'elle ne facilite ou ne nécessite le pardon. Deux arguments en faveur de la prescription sont démentis : l'extinction des preuves et la retombée de l'émotion dans l'opinion publique avec le temps. Mais la réfutation de ces arguments empiriques reste elle-même empirique.

L'incommensurabilité de ces crimes les rend inexpiables, aucune proportion n'étant possible entre eux et quelque châtement que ce soit. De plus, ni leurs auteurs ni leurs descendants ne semblent coupables ou en tout cas ne semblent avoir conscience de l'être ; comme si personne n'avait été nazi, comme si le véritable responsable était le diable, ce qui est une « commodité providentielle ». Jankélévitch manie l'ironie de manière appuyée à l'encontre de toutes les circonstances prétendument atténuantes, surtout de celles qui s'emploient à impliquer les juifs eux-mêmes dans la responsabilité de ces crimes. Il n'y a pas sur tout cela de matière à débat, à peser le pour et le contre. Les crimes nazis ne sont pas des crimes de guerre au sens habituel, mais une « œuvre de haine ». Il y a ici une spécificité, une unicité d'Auschwitz, qui n'autorise à le comparer ni aux crimes la Terreur ni à ceux du stalinisme. Jankélévitch s'insurge contre

¹ Jankélévitch, Vladimir. *L'imprescriptible (Pardonner ? Dans l'honneur et la dignité)*, Paris, Seuil, 1986.

² *Le Monde* du 3 janvier 1965.

Jankélévitch – *L'Imprescriptible*

un comparatisme forcément disculpant, qui relève de la « perversité ». Pour maintenir le caractère inédit du crime nazi, à savoir « son caractère orienté, méthodique et sélectif » (p. 41), Jankélévitch passe en revue toutes sortes d'atrocités, de bombardements massifs comme l'explosion nucléaire d'Hiroshima pour les en distinguer. Il court cependant le risque que le lecteur se demande si le soulignement de la gravité du crime nazi ne va pas sans une certaine légèreté dans la comparaison devant conclure à l'incomparabilité..., ce qui n'enlève rien au fond du propos du philosophe mais relève l'inconvénient de la passion, véhémence jusqu'au risque de l'excès, au cœur de sa rhétorique. A bon droit, il souligne le caractère froidement prémédité de l'extermination programmée, de ce « massacre minutieux, administratif, scientifique, métaphysique de six millions de Juifs », mais il incrimine le peuple allemand d'une manière tellement globale, indistincte que ses propos postulent leur contextualisation pour être lavés du grief d'injustice, même s'il concède que la résistance d'une « élite perdue dans la masse vociférante des autres » empêche de dire que les allemands « soient responsables collectivement ou en tant qu'Allemands » (p. 44). Il reste qu'après avoir inversé la demande de Jésus en croix, en « Seigneur, ne leur pardonnez pas, car ils savent ce qu'ils font » (p. 43), et avec la seule exception quant à la petite élite allemande démocrate, il termine cette partie par ces propos d'une extrême radicalité (p. 45) :

En dehors de ces élites, un peuple entier a été, de près ou de loin, associé à l'entreprise de la gigantesque extermination ; un peuple unanimement groupé autour de son chef qu'il avait maintes fois plébiscité avec frénésie, à qui il confirma tant de fois son adhésion enthousiaste, en qui il se reconnaissait. Nous avons encore dans l'oreille les affreux hurlements des congrès de Nuremberg. Qu'un peuple débonnaire ait pu devenir ce peuple de chiens enragés, voilà un sujet inépuisable de perplexité et de stupéfaction. On nous reprochera de comparer ces malfaiteurs à des chiens ? Je l'avoue en effet : la comparaison est injurieuse pour les chiens. Des chiens n'auraient pas inventé les fours crématoires, ni pensé à faire des piqûres de phénol dans le cœur des petits enfants...

Nous a-t-on demandé pardon ?

Jankélévitch dénonce la normalisation trop facile, trop rapide, trop bon marché des relations franco-allemandes, en faveur desquelles des raisons économiques se donnent l'air du pardon. Il fustige la bonne conscience des Allemands et se moque des apparences de repentir qu'il qualifie de militaire, commercial, diplomatique, qui sont l'expression non d'une contrition sincère mais d'un intérêt conjoncturel. Vient ensuite le célèbre cri indigné par rapport à l'hypothèse d'un pardon sans que les coupables ne manifestent nul regret (p. 50) :

Le pardon ! Mais nous ont-ils jamais demandé pardon ? C'est la détresse et c'est la déréliction du coupable qui seules donneraient un sens et une raison d'être au pardon. Quand le coupable est gras, bien nourri, prospère, enrichi par le « miracle économique », le pardon est une sinistre plaisanterie. Non, le pardon n'est pas fait pour les porcs et pour leurs truies. Le pardon est mort dans les camps de la mort.

Au passage il écarte le reproche de ressentiment fait aux victimes. Il terminera même par l'ériger en véritable revendication, comme forme obligée de fidélité. Il se montre très sévère à l'égard des intellectuels allemands en général, et du philosophe Heidegger en particulier. Il s'insurge contre le retournement par lequel les coupables accompagnent leur scandaleuse bonne conscience, c'est-à-dire inconscience, par une culpabilisation des victimes, en sorte que les coupables apparaissent comme les victimes de leurs coupables victimes. Il refuse toute discussion avec ces philosophes allemands, ne serait-ce qu'en raison de leur mutisme face à l'horreur (p. 54) :

Nous ne leur reconnaissons qu'un droit : prier, s'ils sont chrétiens ; nous demander pardon s'ils ne le sont pas. Et dans tous les cas, se taire.

Il rejette toute obligation de pardon au nom d'un « devoir de charité ». Il affirme surtout avec force que les survivants ne peuvent pas accorder un pardon qui relèverait seulement de ceux qui ont été exterminés. Jankélévitch écarte encore l'accusation selon laquelle on parlerait trop de la shoah, jusqu'à en être lassant. Il montre, d'une part, qu'en parler ainsi n'est pas si ancien et que, d'autre part, cela répond à l'universel mutisme de toutes autorités politiques comme religieuses, qui ont laissé les Juifs dans une terrible solitude. Il oppose, en protestation, un

refus d'aller dans le pays des bourreaux ou de recevoir d'eux de dérisoires compensations. Des paroles aussi émouvantes que fortes plaident en faveur de la fidélité de la mémoire, survivance de ceux qui ont si tragiquement péri (p. 59-60) :

Et ainsi quelque chose nous incombe. Ces innombrables morts, ces massacrés, ces torturés, ces piétinés, ces offensés sont notre affaire à nous. Qui en parlerait si nous n'en parlions pas ? Qui même y penserait ? Dans l'universelle amnistie morale depuis longtemps accordée aux assassins, les déportés, les fusillés, les massacrés n'ont plus que nous pour penser à eux. Si nous cessions d'y penser, nous achèverions de les exterminer, et ils seraient anéantis définitivement. Les morts dépendent entièrement de notre fidélité... Tel est le cas du passé en général : le passé a besoin qu'on l'aide, qu'on le rappelle aux oublieux, aux frivoles et aux indifférents, que nos célébrations le sauvent sans cesse du néant, ou du moins retardent le non-être auquel il est voué ; le passé a besoin qu'on se réunisse exprès pour le commémorer : car le passé a besoin de notre mémoire... [...]En évoquant les jours de la colère, de la calamité et de la tribulation, nous protestons contre l'œuvre exterminatrice et contre l'oubli qui compléterait, scellerait cette œuvre à jamais; nous protestons contre le lac obscur qui a englouti tant de vies précieuses.

Cette mémoire n'est pas que d'ordre intellectuel mais aussi émotionnel. Il s'agit non seulement de se souvenir, de se recueillir, mais de continuer à « ressentir », et en ce sens spécial, étymologique, de perdurer dans le « ressentiment », que Jankélévitch assume ici et revendique (p. 61-62) :

Mais non, le sommeil ne revient pas. Nous y pensons le jour, nous en rêvons la nuit. Et puisqu'on ne peut cracher sur les touristes, ni leur jeter des pierres, il reste une seule ressource: se souvenir, se recueillir. Là où on ne peut rien « faire », on peut du moins ressentir, inépuisablement. C'est sans doute ce que les brillants avocats de la prescription appelleront notre ressentiment, notre impuissance à liquider le passé.

Les dernières lignes sont un témoignage vibrant et émouvant sur la nécessité d'un « ressentiment » ainsi compris, qui s'approche peut-être d'une notion que n'emploie pas Jankélévitch et qui, il est vrai, peut prêter à malentendu, à savoir la compassion (p. 62-63) :

Le sentiment que nous éprouvons ne s'appelle pas rancune, mais horreur : horreur insurmontable de ce qui est arrivé, horreur des fanatiques qui ont perpétré cette chose, des amorphes qui l'ont acceptée, et des indifférents qui l'ont déjà oubliée. Le voilà notre « ressentiment ». Car le « ressentiment » peut être aussi le sentiment renouvelé et intensément vécu de la chose inexpiable ; il proteste contre une amnistie morale qui n'est qu'une honteuse amnésie ; il entretient la flamme sacrée de l'inquiétude et de la fidélité aux choses invisibles. L'oubli serait ici une grave insulte à ceux qui sont morts dans les camps, et dont la cendre est mêlée pour toujours à la terre ; ce serait un manque de sérieux et de dignité, une honteuse frivolité. Oui, le souvenir de ce qui est arrivé est en nous indélébile, indélébile comme le tatouage que les rescapés des camps portent encore sur le bras. Chaque printemps les arbres fleurissent à Auschwitz, comme partout ; car l'herbe n'est pas dégoûtée de pousser dans ces campagnes maudites ; le printemps ne distingue pas entre nos jardins et ces lieux d'inexprimable misère. Aujourd'hui, quand les sophistes nous recommandent l'oubli, nous marquerons fortement notre muette et impuissante horreur devant les chiens de la haine ; nous penserons fortement à l'agonie des déportés sans sépulture et des petits enfants qui ne sont pas revenus. Car cette agonie durera jusqu'à la fin du monde.